

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021

COMPTE RENDU

Présents :

Mr DANES Richard

Mr GISTAIN André

Mr HERNANDEZ DE LA LOSA David

Mme CALLEDE Maud

Monsieur JEUCH Antoine

Madame ROUANE Nicole

Mme BONIFAS Marie-Laure

Mme JEANJEAN Séverine

Mr DEDIEU Joël

Mr AUBERT Bernard

Mr PEREZ Cédric

Pouvoirs :

- Mme CARRERA Pamela donne pouvoir à Mme ROUANE Nicole
- Mr DORBES Jean Luc donne pouvoir à Mr DANES Richard
- Mr BALARESQUE Denis donne pouvoir à Mr DANES Richard

Secrétaire de séance : Madame ROUANE Nicole

Début de séance : 20 H 30

1. Approbation du dernier compte rendu

Le dernier compte rendu a été approuvé à l'unanimité

2. Comptes rendus de réunions

❖ COMMUNAUTE DES COMMUNES DU VOLVESTRE :

La Mairie de Capens va être équipée d'un lecteur de badges pour accéder aux déchetteries de Carbonne et de Montesquieu. Le badge sera activé sur présentation de la carte grise du véhicule. Des permanences seront assurées à la Mairie pour permettre aux personnes intéressées de venir récupérer leur badge. L'info sera diffusée sur PANNEAU POCKET.

❖ COMMISSION ACCES AUX SERVICES PUBLICS :

La première aire d'accueil des gens du voyage va être créée.

L'aire de grand passage : projet commun aux trois intercom du Volvestre, Coeur de Garonne et Bassin Auterivain.

L'ancien service qui s'appelait POLE D'ACCUEIL AUX SERVICES PUBLICS « PASP » s'appelle maintenant « FRANCE SERVICES »

Le lancement du Plan Local de l'Habitat du Volvestre va démarrer ; chaque Commune va recevoir un questionnaire et aura un entretien.

❖ **COMMISSION COMMUNICATION :**

Le 3 juin, une formation a été faite sur le site internet de la mairie à laquelle ont participé Pamela CARRERA, Séverine JEANJEAN et Nicole ROUANE.

Cette formation a été faite dans le but d'effectuer une mise à jour régulière du site en apportant des infos utiles et pratiques et en diffusant des articles sur les manifestations qui se sont déroulées dans la Commune.

❖ **COMMISSION PERSONNEL :**

Les membres de la Commission se sont réunis le 7 Juin pour étudier les plannings du personnel école avec l'arrivée prévue de deux nouvelles candidates reçues le 3 Juin par Jean Luc DORBES, Joël DEDIEU et Nicole ROUANE ; Ces deux personnes sont très intéressées par les postes proposés . La première nous vient de BERAT, elle travaille à l'école de RIEUMES (400 couverts) et la seconde de SAINT ELIX LE CHATEAU , titulaire du CAP petite enfance, Conductrice de bus (ramassage scolaire).

L'une des deux sera entre autre en cuisine avec Betty et ne pourra commencer qu'à compter du 1er septembre car elle est sous contrat jusqu'au 31 août.

Elles viendront en remplacement de Madame PELOFI Véronique et de Madame PINCE Corinne qui arrivent en fin de contrat.

Nous avons proposé un nouveau contrat d'un an à Aurore PINPRENELLE qui l'a accepté . Le contrat de Blandine est également renouvelé dans l'attente de l'éventuelle reprise de Martine BALONDRADE.

Nous avons reçu une 3ème candidature pour le dernier poste à pourvoir (CLAE + ménage) Nous devons la recevoir.

❖ **C.C.A.S.**

Cette année, l'école, le Comité des Fêtes et le 3ème âge s'associent au CCAS pour le nouveau projet basé sur « Le Petit Prince ».

Suite à sa démission, Carole BARTHEROTTE a fait don de son indemnité du mois d'avril au CCAS et nous avons décidé d'acheter et d'offrir un exemplaire du Petit Prince à chaque enfant de l'école pour leur permettre de travailler sur le sujet et de préparer la chasse aux indices qui seront dissimulés sur les différents lieux de décoration.

Nous avons fixé la date des deux premiers ateliers de peinture et rénovation qui auront lieu le Samedi 19 Juin et le Samedi 3 juillet de 14 H à 18 H.

Bernard COPPIN doit nous faire passer quelques modèles d'étoiles que nous pourrons fabriquer à partir de planches, panneaux de bois et palettes.

Nous aurons donc besoin de bois et surtout de main d'œuvre pour fabriquer des étoiles ou quelques éléments du Petit Prince.

❖ **COMMISSION SCOLAIRE**

Le règlement intérieur de la cantine sera modifié avec la mise en place du nouveau logiciel Berge Levrault permettant la gestion de la restauration scolaire et la gestion des présences directement par les parents, par le biais de l'application.

Concernant les subventions :

Suite au Covid, le PEDT ainsi que le Plan mercredi arrivaient à échéance. Une convention exceptionnelle d'un an est donc signée pour chacune des deux conventions dans la continuité de celles existantes.

❖ **ACQUISITION DE PARCELLES CADASTREES A. 336-337-911-913-915-917-919-921-923-925-927-933 au lieu dit « PRATMIEJA »**

L'Etat envisage de céder le bien immobilier composé de 12 parcelles de terrain pour une superficie totale de 46.663 m² situées à Capens, lieu dit Prاتمieja, et cadastrées A 336-337-911-913-915-917-919-921-923-925-927-933 pour la somme de 33.741,00 HT.

En application de l'article L240-3 du code de l'Urbanisme, la commune dispose d'un délai de deux mois à compter du 26 mai 2021 pour faire connaître sa décision.

Le projet d'acquisition de ces terrains par la commune de CAPENS permettra de contribuer à un projet global relevant de l'intérêt général. En effet, la commune, devenant propriétaire des terrains, souhaite signer un partenariat avec l'entreprise Midi Pyrénées Granulats afin de permettre le développement d'un projet commun en trois temps :

1 - de carrière et ainsi bénéficier d'une redevance financière rémunérant la commune pour chaque mètre cube extrait sur son terrain, ce qui permettra de participer aux projets communaux. De plus, le projet de carrière, localisé aux portes de l'agglomération toulousaine et au sein d'une communauté de communes dynamique, permettra d'alimenter le marché local en matériaux de construction,

2 - de remblaiement, à l'issue de la phase d'extraction, ce qui permettra d'offrir un site d'accueil de matériaux issus des chantiers de déconstruction et de terrassement et ce, dans une zone autorisée et contrôlée. Ce site participera à la lutte contre les décharges illégales,

3 - d'énergie renouvelable sur les terrains remblayés, ce qui assurera une rémunération à long terme directement dans les recettes communales et, en tout premier lieu, offrira l'opportunité pour la commune de CAPENS de participer à la transition énergétique du Territoire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'acquisition de ces parcelles.

Prennent part au vote : 14

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents pour l'acquisition des terrains.

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

LIDL : le recrutement a permis de sélectionner 1 personne sur CAPENS ainsi que des personnes sur CARBONNE, LAVERNOSE, MURET et LONGAGES .

BURGER KING : Les travaux démarreront début 2022

RURAL MASTER : Le permis a été déposé il y a une semaine, il faut attendre le délai de trois mois dans la perspective d'une éventuelle contestation.

MOUTONS : Les moutons sont toujours là malgré le terrain proposé au bord de Garonne. Il va être adressé un courrier lui indiquant qu'il a jusqu'au 30 juin prochain pour évacuer les moutons.

CANTINE : En raison du voyage scolaire prévu la semaine 25, deux classes seront absentes ; Maud CALLEDE a parlé du déplacement des maternelles dans le réfectoire avec les autres classes. L'ensemble du Conseil a voté : NON pour des raisons de brassage.

Bernard AUBERT demande où en est l'enterrement des lignes électriques de la Rue des Ecoles : Richard DANES lui indique que c'est toujours en suspens.

Fin de séance : 22 H 50